

sion de nos pères dans la famille romaine(1), et mourut six ans plus tard dans sa soixante-quatrième année, après treize ans de règne. Voici le portrait que Suétone a tracé de Claude : « Soit qu'il se tint debout, soit qu'il fût assis, il avait de la dignité dans sa personne, surtout lorsqu'il restait immobile, car il était grand et d'un embonpoint ordinaire. Son teint et ses cheveux étaient blancs. Il avait le col épais. Quand il entra dans quelque lieu, la faiblesse de ses genoux le faisait fléchir, et, soit dans le commerce familier, soit dans les moments de représentation, il devenait ridicule. On le voyait alors rire hors de propos, et devenir hideux de colère ; son nez et sa bouche devenaient humides ; il bégayait fortement, et sa tête était agitée par un tremblement convulsif. » Claude était instruit, il savait beaucoup trop peut-être pour un empereur, et il n'avait pas autant de goût que de connaissances. Ce prince infortuné a composé, soit en grec, soit en latin, beaucoup d'écrits, une histoire de Rome depuis le gouvernement d'Auguste, une défense de Cicéron, et sans doute aussi des traités sur la Grammaire. Il fut le dernier des empereurs qui firent usage de leur éloquence personnelle pour traiter les affaires dans le sénat. Je me félicite de n'avoir à raconter de sa vie que la part qu'il prit aux affaires de la Gaule-Chevelue dans une circonstance mémorable.

Il y avait dans le sénat de grandes lacunes ; des crises réitérées, et surtout la tyrannie sanguinaire de Caligula et de Tibère, avaient beaucoup diminué le nombre des membres de cette illustre compagnie. Claude qui s'acquittait avec beaucoup de soin de ses fonctions de censeur, avait encore élargi le vide, en prononçant l'expulsion de plusieurs sénateurs. Comment réparer tant de pertes ? Pendant que l'empereur y songeait, les principaux personnages de la Gaule-Chevelue jugèrent l'occasion favorable pour solliciter le droit aux honneurs, c'est-à-dire leur

(1) A ce fait se rapporte la citation de Suétone donnée dans la dernière livraison de la *Revue*, et qu'une faute typographique a mutilée, la voici : *Civitate donatos et quosdam e semi barbaris Gallorum recepti in Curiam. Jul. Coes. 76.*